

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par sa ou son président.e, signé par celui-ci puis contresigné par la ou le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur.rice de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Primaire Le Breuil Mingot	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	POITIERS	19 octobre 2021

Participant.e.s (préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
- Mme Pierdon - Mme Debote - Mme Gardie - Mme Spiquel - Mme Marchand - M. Bertin - Mme Meric = Exc - M. Meric = Exc	<i>Président.e</i> Mme Charré <i>Enseignant.e.s</i> - Mme Bouty - Mme Tissier - Mme Poitevin - Mme Hamion - Mme Potonnet - Mme Roy-Guillon = Exc. - Mme Maynier = Exc. <i>IEN</i> M. Bonnet : Exc.	<i>Conseiller municipal</i> M. Saget = Exc <i>Responsable périscolaire</i> Mme Masson = Exc	<i>DDEN</i> - Mme Gilardot

Début de la séance : 18h05

Fin de la séance : 19h55

Ordre du jour

1. Résultats des élections et fonctionnement du conseil d'école
2. Présentation de l'équipe enseignante, de l'organisation pédagogique et des effectifs
3. Règlement intérieur 2021-2022
4. Utilisation des moyens de l'école : compte rendu financier
5. Hygiène, Sécurité et travaux
6. Actions pédagogiques : projets, sorties, dispositifs utilisés

1. Résultat des élections et fonctionnement du Conseil d'école

Sur 196 parents inscrits, il y a eu 115 votants, 8 suffrages nuls soit 58,67 % de participation.

7 parents élus :

- Mme Pierdon – maman d'une élève de CE1
- Mme Marchand – maman d'un élève de PS et d'un élève de CE2
- Mme Meric – maman d'un élève de CE2
- Mme Spiquel – maman d'une élève de CE1
- Mme Debote – maman d'une élève de PS
- Mme Gardie – maman d'un élève de PS, de GS et d'un élève de CE1
- M. Bertin – papa d'un élève de MS

1 suppléant : M. Meric – papa d'un élève de CE2

Composition

En sont membres:

- le directeur de l'école, qui en est également le président
- les maîtres de chaque classe de l'école, y compris ceux exerçant à mi-temps ou complétant une décharge de service
- les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes de l'école),
- le conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- un des membres du réseau d'aides spécialisées auprès des élèves en difficultés intervenant dans l'école
- l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, membre de droit.
- Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

Mme Gilardot, DDEN nommée au sein de l'école, en profite pour présenter ses missions concernant la structure de l'école, l'état des locaux, la sécurité, les transports scolaires et ce qui est en rapport à l'éducation morale et civique (la laïcité, l'égalité filles/garçons).

En fonction de l'ordre du jour, le président peut inviter, après avis du conseil d'école, toute personne dont la consultation est jugée utile.

Attributions

Le Conseil d'École:

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école.
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
 - les activités périscolaires,
 - la restauration scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - l'hygiène scolaire,
 - l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école. (à ce titre, il est consulté par le maire).
 - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école.

Fonctionnement

La directrice arrête l'ordre du jour.

Elle adresse les convocations et l'ordre du jour au moins huit jours avant la date de chaque réunion.

Dates prévisionnelles des prochains Conseils d'École : **mardi 15 mars 2022 et mardi 21 juin 2022.**

L'inspecteur de l'Éducation Nationale et les suppléants sont informés de la tenue du conseil.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves.

Le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent en demander une réunion à titre extraordinaire.

Un exemplaire en est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves et un sur le site :

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/poitiers-breuil/>

2. Présentation de l'équipe enseignante, de l'organisation pédagogique et des effectifs

Présentation des équipes

•L'équipe du réseau (RASED) :

- une psychologue scolaire, présente une fois par semaine au sein de l'école (Mme Isabelle Vincent)
- une maîtresse à dominante relationnelle
- un maître à dominante pédagogique (M. Thierry Brossard)

La demande est faite par des enseignants et/ou des parents.

L'autorisation des parents est indispensable pour débiter une prise en charge.

•L'équipe enseignante

Il y a 2 enseignants remplaçants rattachés à l'école : M. Moreau et Mme Richard

Mme Bouty et Mme Delhome (ATSEM)	Mme Tissier et Mme Luciat-LABRY (Atsem)	Mme Charré & Mme Maynier (mardi)	Mme Hamion, Mme Roy-Guillon (jeudi matin)	Mme Potonnet	Mme Poitevin & Mme Roy-Guillon (vendredi)
PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
17+5 22	7+16 23	14+9 23	13+9 22	7+15 22	7+15 22
134 élèves					

2 arrivées sont attendues : en CP et en CM1 en janvier.

3 départs (une fratrie) sont prévus au retour des vacances d'octobre

3 TPS sont pré-inscrits dont une née en mars 2019. Mme Bouty précise que le rythme est difficile pour eux à chaque fois. Mmes Debote, Marchand et Gardie ajoutent que c'est une demande de la crèche de pré-inscrire l'enfant en Tps pour libérer des places, très prisées en crèche.

•Accompagnante des élèves en situation de handicap : Mme Joubert dans la classe des CE2-CM1

•Les récréations

15 min en élémentaire, 30 min en maternelle. Les récréations sont échelonnées en élémentaire. En maternelle les élèves ont 15 min en commun. La classe des Ms-GS continue d'utiliser l'espace entre les 2 portails pour faire du vélo le matin.

En élémentaire, les élèves peuvent apporter des billes ou une corde à sauter (cf règlement intérieur).

•Périscolaire

Mme Masson, excusée, a transmis les thèmes qui seront abordés tout au long de l'année lors de l'accueil périscolaire. Les projets débiteront à la rentrée de novembre.

En maternelle, les enfants créeront et échangeront autour du thème : « j'imagine que je rêve ». Il y a également l'intervention d'une bénévole de l'association Lire et faire lire lors d'une pause méridienne et d'un accueil périscolaire le soir.

En élémentaire, les élèves (re)découvriront des jeux de société, des recueils de blagues et autres créations pour savoir s'occuper sans les écrans.

Mme Masson transmet également, que l'équipe périscolaire est en sous-effectif depuis septembre suite à de nombreux arrêts et à une personne qui n'a pas été recrutée, rendant les services compliqués. Cela arrive qu'il n'y ait qu'un adulte seul dans la cour avec les enfants rendant problématique les soins et la surveillance si un enfant se blesse.

Mme Pierdon ajoute qu'elle a assisté à l'AG de l'ACSEP (association d'éducation populaire et laïque, complémentaire de l'Enseignement Public proposant des activités à Poitiers le mercredi après-midi et les vacances scolaires). Les animateurs sont volontaires pour intervenir sur des pauses méridiennes au Breuil Mingot. La référente périscolaire ne doit pas hésiter à les solliciter.

•APE

L'APE offrira un spectacle pour Noël aux enfants ainsi que des livres ou des jeux choisis par les enseignantes.

L'APE participera également au financement de projets de l'école. Cela est possible grâce à la participation des parents aux différentes actions proposées par le bureau de l'APE.

- Restauration

Certains menus suscitent des interrogations et des retours négatifs des enfants (Dahl de lentilles, nuggets de pois chiches...). Les enfants mangent très peu ces plats sucré/salé engendrant du gaspillage et générant la faim. Les représentants des parents d'élèves notent des goûters plus copieux et plus équilibrés. L'équipe enseignante corrobore ce point.

- Goûters/ collations

La question des collations a été posée à la directrice à plusieurs reprises pour les enfants d'élémentaire. Les membres du conseil d'école sont unanimes. Les collations ne sont et ne seront pas autorisées afin d'éviter les échanges (et les soucis que cela engendrerait avec les enfants ayant des allergies alimentaires), l'iniquité entre ceux qui en ont et ceux qui ne peuvent pas en avoir, des collations équilibrées et d'autres non.

3. Règlement intérieur

Le règlement n'a pas été modifié hors-mis les dates.
Le règlement a été voté à la majorité.

4. Utilisation des moyens de l'école : compte rendu financier OCCE

Résultat de l'année 2020-2021 : + 16€
Solde début d'année scolaire : 4 866,02€

Participation des familles à la coopérative scolaire : 2 299€

Les crédits de la mairie de Poitiers restent inchangés par rapport aux années précédentes.

5. Hygiène, Sécurité et travaux

Sécurité

LE PPMS

Il existe deux types de PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

-Le PPMS risques majeurs :

permet de savoir comment réagir en cas de dangers (inondations, tempêtes, transport de matériel dangereux) exercices de confinement ou d'évacuation. La Directrice est dans son bureau pour être en relation avec les secours. Dans chaque lieu de confinement (BCD école élémentaire et salle de motricité) se trouvent un téléphone, des lampes-torches, des bouteilles d'eau et une radio.

-Le PPMS alerte attentat-intrusion de personnes :

permet de savoir comment réagir en cas d'attentat ou d'intrusion de personnes dangereuses dans l'école. Chaque enseignante est libre de se confiner ou d'évacuer selon la situation.

3 exercices seront réalisés dans l'année.

Un exercice de confinement « alerte attentat intrusion de personnes » a été réalisé le 19 octobre 2021 à 10h00. Lors du signal les élèves devaient se confiner dans leurs classes respectives. Il avait été convenu que Mme Hamion évacue vers le city. L'alerte était déclenchée par la directrice et par un sifflet (signal retenu). Les élèves de maternelle n'ont pas entendu le sifflet et n'ont pu ainsi réaliser l'exercice. En élémentaire tout s'est bien déroulé, les enseignantes et les élèves étaient attentifs au signal, ce qui a permis de l'entendre.

Du fait que les élèves, les maîtresses et les ATSEM en maternelle n'aient pas entendu le signal, **l'exercice n'est pas réussi**. L'ensemble des acteurs du conseil d'école trouve dommageable que le système d'alerte ne soit pas adapté à la configuration de l'école malgré moult constats identiques. La configuration de l'école ne permet pas d'avoir un signal à la fois discret mais aussi audible pour tous et différent de celui de l'alerte incendie et du PPMS risques majeurs. Un signal lumineux serait adéquat.

ALERTE INCENDIE

Un exercice a été réalisé le 15 septembre 2021. Les élèves en entendant l'alarme incendie doivent sortir en rang avec leur enseignante et se réunir dans la cour de l'école pour les élémentaires et dans l'herbe devant l'école maternelle pour les élèves de maternelle. Tout s'est bien passé, les enfants réagissent très bien au signal et se regroupent

rapidement vers le point annoncé.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La directrice rappelle, pour une énième fois, le manque de civisme et de respect de certains parents. Certains se garent sur la place de parking pour les personnes à mobilité réduite, d'autres empiètent sur le trottoir, et enfin, une minorité s'arrête devant l'école pour déposer leurs enfants et provoquant ainsi un embouteillage. **Nous remercions les parents d'être vigilants et d'être respectueux du code de la route.**

La directrice fera l'ouverture du portail le mardi et un mercredi par mois. Mme Junger, concierge de l'école, aide les enfants à se badger le matin et ne peut donc pas être au portail. Les représentants des parents d'élèves appréciaient avoir quelqu'un au portail pour accueillir les enfants, faire la transition maison/école et trouvaient ça valorisant et gratifiant pour la personne d'être au portail. Pour les parents, cela permettait, également, de voir la concierge et de mettre un visage sur le prénom.

Les enseignantes, ne peuvent pas prendre le relais au portail les autres matins. Cela impliquerait qu'une enseignante surveille une quarantaine d'enfants dans la cour, seule, le temps que sa collègue fasse l'accueil au portail et que les autres soient en classe. Par ailleurs, l'accueil en classe, de manière échelonnée permet d'accueillir individuellement chaque enfant, de commencer quelques activités, de commencer la journée de manière posée et calme en prenant le temps de s'installer.

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE

Travaux réalisés :

Les marquages au sol dans la cour élémentaire ont été refaits et certains sont nouveaux.

Les néons vont être remplacés durant les vacances d'octobre, par des LED.

nouvelles demandes :

Pas de réelles nouvelles demandes. Les anciennes sont toujours en cours.

La création d'un placard sous le préau, pour ranger le matériel de sport en élémentaire, a été formulée auprès de M. Bertrand.

Un placard dans la classe des MS/GS (pour gagner en place et remplacer l'armoire) est également souhaité.

6. Actions pédagogiques : projets, sorties, dispositifs utilisés.

PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
Exposition au sein de l'école pour aborder les droits des enfants en partenariat avec SEVE en novembre					
Projet Théâtre avec Marina Bouin à partir de janvier 2022					
7-décembre 21 journée au Château de Beauvoir	Classe dehors le mercredi généralement bois privé et bois des coquelicots)		1 octobre 21 Prévention routière	« un auteur, des auteurs » en lien avec l'OCCE pour réaliser un livre avec l'aide précieuse de Mme Arcicault, M. Audouin, illustrateur. Projet dense, mais très intéressant avec des élèves très acteurs déjà.	
Janvier 22 Cinéma Le petit monde de Léo	Lien GS/CP autour des contes				
	14 octobre 21 Spectacle Centre Beaulieu « 1 000 chemins d'oreillers »	3 décembre 21 Atelier préhistorique au musée Ste Croix		13 octobre 21 Prévention routière	Projet avec Toma Sidibé pour créer une chanson (suite de ce qui a été commencé l'année dernière)
13 avril 22 Les petites casseroles d'Anatole	20 octobre 21 Atelier Musée Ste Croix autour du portrait			De Décembre à janvier Natation	30 septembre 21 Prévention routière
	Janvier 22 Cinéma Le petit			date à définir Intervention	De septembre à novembre

	monde de Léo 1^{er} mars : Château de Beauvoir			autour de l'égalité filles/garçons,	Natation
	13 avril 22 Les petites casseroles d'Anatole	Intervention prévue autour du bruit proposée par la mairie de Poitiers		10 décembre 21 Cinéma Le Noël de Calamity	20 octobre 21 Cinéma
	Juin 22 Cinéma Totoro	Classes inscrites pour Les Petits devant les Grands derrière			De février à avril Équitation

Mme Charré remercie les membres pour leur présence à ce premier conseil d'école.